



Bulletin Municipal

N°200

Février 2020

L'an deux mil vingt, le sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marcel BONNEVALLE, Maire.

Etaient présents : M. Marcel BONNEVALLE, Maire ; M. Jean-Marie MAHIEU, Mme Odile SCHELLES, Mme Catherine MOUTEL-ROMY, M. Stéphane LE BRET, adjoints ; Mme Sylvie CHEVAL, M. Stéphane TIREL, Mme Nathanaëlle LEBLOND, Mme Laurence LE FEIVRE, M. Sébastien KOSLOFF, formant la majorité en exercice.

Était excusé et représenté : Mme Valérie DOBICHE ; M. Jean-Yves LESEULT.

Était absente : Mme Mélaïne VAULTIER.

1. LOTISSEMENT LAVARDE (Impasse des Mésanges)

Le Conseil Municipal accepte la cession de la voirie du lotissement à la commune. Cette voirie sera ensuite transférée à l'Intercom.

2. LOGEMENT COMMUNAL DISPONIBLE

► Maison de 82 m² dans le bourg.

Au RC : salle/salon 30 m², cuisine, WC. Au 1^{er} : 3 chambres, salle d'eau.

Cave en sous-sol de 45 m², bâtiment annexe de 21 m² et cour.

Chauffage au fioul, double vitrage, volets PVC roulants.

Libre en février. S'adresser à la mairie 02.31.77.58.46

Loyer : **570 € / mois**. Disponible au 01 mars 2020.



3. AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

L'agence postale de Cahagnes sera fermée :

Le jeudi 27 février et du samedi 07 au samedi 14 mars inclus.

Services gratuits à l'agence postale

Afin de réduire la fracture numérique, La Poste a mis en place un îlot numérique en libre-service (aux horaires d'ouverture de l'Agence Postale).



- ✓ Accès WIFI de 30 minutes
- ✓ Imprimante, photocopieuse, scanner
- ✓ Accès internet afin d'effectuer vos démarches administratives (Pôle Emploi, CAF, impôts,...)



Secrétariat de mairie ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mardi de 16h à 19h.

Tél : 02.31.77.58.46 email : mairie@cahagnes.fr site internet : www.cahagnes.fr

Téléphone pour les urgences : 02.31.77.46.90.

Un problème particulier ou un renseignement sur un sujet suivant ; appelez directement votre référent :

les routes ou chemins : M. Stéphane LE BRET au 06.69.07.64.40	l'électricité : M. Sébastien KOSLOFF au 06.62.54.02.25
les logements communaux : Mme Nathanaëlle LEBLOND au 06.60.25.87.31	l'eau : M. Jean-Marie MAHIEU au 06.29.70.82.46

4. SDIS

À la suite d'un contrôle réalisé le 16/01/2020 par le SDIS, plusieurs mises aux normes des « points incendie » doivent être effectuées (fléchage, couleurs et bornes bleues).

5. REPAS DES ANCIENS

Vous avez 65 ans ou plus ; nous vous invitons au repas des aînés, qui se tiendra le **dimanche 1^{er} mars 2020** à la salle polyvalente, à 12 heures. Vous êtes donc bien cordialement invités à vous inscrire rapidement à la mairie ou par téléphone au 02.31.77.58.46.

6. ÉLECTIONS MUNICIPALES

Celles-ci auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2020** à la salle polyvalente.

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de six ans au suffrage universel direct par les électeurs inscrits sur les listes électorales.

1^{er} tour : le dimanche 15 mars, de 8h à 18h, les permanences seront tenues :

Le matin : M. Marcel BONNEVALLE ; M. Sébastien KOSLOFF ; M. Stéphane LE BRET ; Mme Odile SCHELLES

L'après-midi : M. Jean-Marie MAHIEU ; M. Stéphane TIREL ; Mme Laurence LE FEIVRE ; Mme Catherine MOUTEL-ROMY



7. TRI DU PAPIER BROYÉ – PRÉ BOCAGE INTERCOM

Pour des raisons techniques, les morceaux de papier de petites tailles ne peuvent pas être identifiés sur les chaînes de tri. Votre papier broyé doit être déposé en vrac dans les conteneurs à papiers situés dans toutes les déchèteries où il sera directement emmené dans une usine de recyclage de papier.

8. FERMETURE DÉCHÈTERIE

Afin de finaliser des travaux de voirie, la déchèterie de Maisoncelles-Pelvey sera fermée le Mardi 3 mars toute la journée. Les administrés pourront déposer leurs déchets à la déchèterie de Livry qui sera ouverte de 14h à 17h.

9. INITIATION GRATUITE AUX ORDINATEURS ET TABLETTES

Vous avez 60 ans et plus ? vous souhaitez acquérir les bases de l'ordinateur afin de mener en autonomie vos démarches administratives ? Des ateliers **gratuits** ont lieu de 10h à 12h, toute la semaine, près de chez vous (voir plaquette en fin de bulletin).

10. CENTRE DE LOISIRS DE LA VALLÉE DE CRAHAM

➤ Réfection du chemin menant du camping aux étangs, trois devis nous ont été proposés :

L'entreprise PEREZ = 24 000 € -> 16,21 € le m² a été retenue.

Pour l'électricité sur le chemin, un seul devis nous est parvenu :

L'entreprise BECEL = 4536,02 € (hors tranchée)

➤ Station d'épuration :

La législation ayant changé, la station d'épuration ne peut être refaite à l'identique. Il est obligatoire de pratiquer une analyse de sol et d'avoir recours à un spécialiste.

11. TRAVAUX

Les peintures vont être refaites par les agents communaux dans les vestiaires du stade et dans l'annexe du centre d'accueil « les pommiers ».

12. TONTE SUR LA COMMUNE

Le conseil municipal renouvelle sa confiance à la BACER.

13. LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES

La lutte collective, qu'est-ce que c'est : Il s'agit de lutter contre les rongeurs aquatiques invasifs et envahissants que sont les ragondins et les rats musqués. Ils transmettent des maladies graves aux humains et aux animaux et ils détériorent les berges et attaquent les cultures.

Où ? : Sur toutes les communes de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom

Comment ? : Par piégeage, à l'aide de cages-pièges mises à disposition des volontaires. Des gants et sacs d'équarrissage sont également fournis pour la protection des piégeurs et le transport des cadavres vers le dispositif d'équarrissage.

Qui ? : Toutes les personnes qui souhaitent participer au dispositif, pas besoin d'être piégeur agréé.

Financé par qui ? : Ce dispositif est gratuit pour les piégeurs qui participent. Ils peuvent bénéficier d'une indemnisation pour leurs captures à hauteur de 3,5€ par rongeur capturé et équarri.

Comment faire pour participer ? : contactez FREDON Normandie,

Déborah EUDES : 06.84.88.55.24 – 02.31.46.96.56 – d.eudes.fredonbn@orange.fr

14. MISE A DISPOSITION DE « TOUT VENANT »

Des travaux d'enfouissement des lignes électriques vont avoir lieu au Temple.

Du « tout venant » serait à prendre sur place. Merci de vous faire connaître à la mairie si vous êtes intéressés, nous vous donnerons la démarche à suivre.

15. EMPLOI

Mme FOLBARBE, habitante de Cahagnes, remplace Mme PENNERAS au secrétariat de mairie. Son contrat est de 25 heures / mois. Elle est engagée jusqu'au 30 juin 2020.

16. ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire Nelson Mandela fête le samedi 6 juin 2020 les 20 ans de la création de son journal scolaire. Tout au long de l'après-midi, des activités libres en plein air et exposition des anciens journaux, photos de classe, ... (voir programme en fin de bulletin).

Afin d'organiser au mieux cet évènement, merci de vous inscrire sur :

<https://doodle.com/poll/gfwk5gefufqsc6qa>

17. GRIPPE AVIAIRE

Suite à la déclaration de foyers de grippe aviaire dans certains pays de l'Est de l'Europe, la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) attire l'attention de tous les acteurs de la filière volaille et notamment les petits détenteurs de volailles en basses cours à rester vigilant face au risque Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP). (Voir les mesures de biosécurité ci-après).

18. LE MOT DES ASSOCIATIONS ET ORGANISATEURS D'ACTIVITÉS

► SOCIÉTÉ DE CHASSE

- Le **dimanche 08 mars** : **MATINÉE TRIPES** ou SAUCISSES à partir de 8h00 à la salle polyvalente. Réservations au 06.76.61.02.97 ou 06.62.82.81.14.

12€ par personne. Pensez à emmener vos assiettes, verres, fourchettes, couteaux...

DATES À RETENIR :

Dimanche 01 mars 2020 : repas des anciens à 12h00 à la salle polyvalente.

Vendredi 06 mars 2020 : soirée solidarité au profit de l'antenne du Secours Catholique du Pré-Bocage

Dimanches 15 et 22 mars 2020 : élections municipales à la salle polyvalente



LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

À APPLIQUER DANS LES BASSES COURS

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

- ▶ Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- ▶ **Aucune volaille** (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des **volailles d'un élevage professionnel**.
- ▶ **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- ▶ **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages**, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
 - ▶ **Protéger** et entreposer la **litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
 - ▶ **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
 - ▶ Si les **fientes et fumiers** sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- ▶ Réaliser un **nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.



RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- ⦿ Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- ⦿ Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- ⦿ Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- ⦿ Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- ⦿ Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.



Ecole élémentaire Nelson MANDELA

20, route de Caumont
14240 CAHAGNES
Tél. 02 31 77 36 89
Mail : ce.0140976k@ac-caen.fr

L'école élémentaire Nelson Mandela fête **le samedi 6 juin 2020** les 20 ans de la création de son journal scolaire. Depuis toutes ces années, les élèves relatent les événements marquants de la vie de l'école. Nous souhaitons à travers cet anniversaire rassembler tous les anciens élèves ayant participé aux différentes parutions et ce, depuis 1999/2000.

Convivialité, retrouvailles, amitiés, souvenirs seront les maîtres-mots de cet après-midi qui démarrera à partir de 14h00 pour s'achever vers 19h00.

Au programme :

Tout au long de l'après-midi : Des activités libres de plein air (pétanque, mölkky, palet breton...) et l'exposition des anciens journaux avec les photos de classe, les unes, les temps forts, les pépites. L'Association des Parents d'Elèves de l'école (A.P.E.) proposera une buvette et quelques collations.

14h00 : accueil et début des festivités

15h00 : des activités par équipe (foot, thèque, poule/renard/vipère...)

17h30 : photographies de groupe pour immortaliser le moment (l'occasion d'un selfie avec ses anciens profs...ou un ancien camarade)

19h00 : « Un dernier coup à boire... »

Inscription :

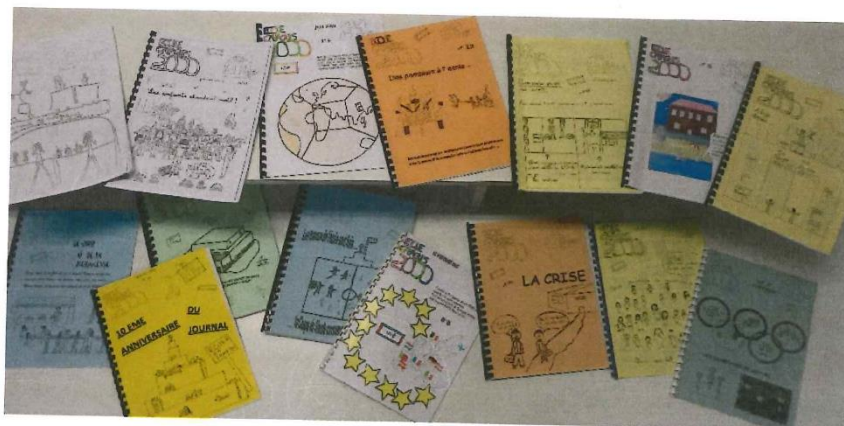
Afin d'organiser au mieux cet événement, il est important pour nous de connaître le nombre de participants. C'est pourquoi, nous avons mis en place une page « Doodle » pour la participation à cet après-midi. Voici le lien de cette page : <https://doodle.com/poll/gfwk5gefufqsc6qa>

Nous comptons sur vous pour relayer l'information via les réseaux sociaux, le bouche à oreille et de ramener vos jeux de plein air lors de cet anniversaire.

Pour toutes autres informations ou renseignements : Ecole de Cahagnes, Eric Bouvier

Tel : 02.31.77.36.89

Mail : ecoleprimaire.cahagnes@wanadoo.fr



Vous souhaitez être initié aux outils numériques ?

Vous avez 60 ans et plus ?

Vous êtes habitant de Pré-Bocage Intercom ?

==> Participez aux ateliers O.M.N.I

Opération Médiation Numérique Intergénérationnelle



L'objectif de ce dispositif est l'acquisition des bases de l'ordinateur afin de mener en autonomie vos démarches administratives et d'accéder à vos droits.

Les ateliers ont lieu de 10h à 12h :

- Le lundi à VILLERS-BOCAGE
- Le mardi à LES MONTS D'AUNAY
- Le Jeudi à VAL D'ARRY
- Le vendredi à CAUMONT-SUR-AURE

Contenus des ateliers individualisés
Objectifs atteignables à chaque séance

Rencontres régulières avec des
adolescents sur des projets communs
GRATUIT et Matériel fourni

Renseignements :

Association ANACROUSES

45 rue Saint-Martin à Caumont l'Éventé

14240 CAUMONT-SUR-AURE

09 81 62 66 24

omni@anacrouses.fr



pour tous, toute la vie, partout

Services à domicile

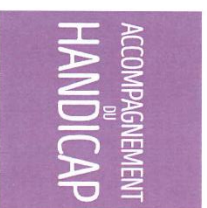
L'ADMR RECRUTE

- > Un emploi près de chez vous
- > Des formations adaptées
- > Un accompagnement dans le poste
- > Paiement des kilomètres
- > Débutants acceptés
- > CDI - CDD - jobs étudiants

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



ENTRETIEN
DE LA
MAISON



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



cahagnes@fedel14.admr.org

POSTULEZ SUR



02.31.97.10.69